

<b>Page 1</b>	<b>Page 2</b>	<b>Page 3</b>	<b>Page 4</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le mot du Maire</li> <li>• 2012, une nouvelle image pour Écrouves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau bulletin municipal</li> <li>• Conseil Municipal</li> <li>• RAMP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux</li> <li>• Écoles                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nos écoles</li> <li>- Rénovation école Mathy</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CCAS                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repas des seniors</li> <li>- Violences conjugales</li> </ul> </li> <li>• Cérémonie du 11 Novembre</li> <li>• Groupe de la majorité municipale</li> </ul>

# le mot du Maire



Dans mon précédent édito, je m'inquiétais à raison de l'environnement économique et financier dans lequel nous évoluons...

Inquiétudes hélas confirmées. De plan de rigueur en plan d'austérité, notre modèle économique et social est soumis à rude épreuve, voire menacé.

La financiarisation de l'économie perdure avec le diktat des spéculateurs, aidés par les agences de notation à leur solde. Rien, pour l'instant, n'a été engagé pour remédier à cette gestion complètement incontrôlable de l'économie, mettant en cause même le pouvoir démocratique des élus, puisqu'ils subissent plus qu'ils ne décident.

La France, pourtant, demeure un grand pays dans lequel je crois. Il a souvent montré la voie à mener dans les périodes les plus difficiles de son histoire.

De nouvelles mesures d'austérité viennent d'être décidées, d'autres devraient suivre...

Dans ce marasme, les collectivités locales n'échapperont pas à ces effets négatifs. Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, les dotations de l'État (44 % de nos recettes de fonctionnement) sont gelées, soit environ 6 % de perte (inflation). Le débat d'orientation budgétaire (D.O.B.) préparant le budget 2012 tiendra, bien évidemment, compte de cette situation.

La gestion la plus rigoureuse en terme de dépenses de fonctionnement et la prudence pour ce qui concerne l'investissement prévaudront.

Les mesures d'économie déjà engagées précédemment nous seront précieuses pour l'équilibre de nos budgets, tout en maintenant à un bon niveau nos missions de service public.

Sans hélas éviter les tendances démagogiques, voire simplistes, cette gestion rigoureuse nécessite l'engagement de tous les élus en responsabilités.

...

Roger SILLAIRE, Maire d'Écrouves

## 2012, une nouvelle image pour Écrouves !

J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau bulletin municipal.

Amélioré, modernisé, avec sa nouvelle charte graphique, il n'a pour seul objectif que de mieux vous informer.

Vous êtes un certain nombre à reprocher à mon équipe et à moi-même de ne pas assez communiquer sur nos activités. C'est souvent le défaut de ceux qui, la tête dans le guidon, priorisent l'action et le travail en oubliant parfois l'information que vous êtes en droit d'attendre.

Nous allons y remédier avec ce nouveau support. J'espère que vous lui ferez bon accueil et je remercie par avance toutes celles et ceux qui se sont impliqués dans sa réalisation.



**Meilleurs Vœux pour 2012 !**

... La difficulté du moment ne me fait pas oublier pour autant de vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2012. Puissiez-vous réaliser vos projets, pourquoi pas vos rêves, avec la santé que je vous souhaite la meilleure.

À tous ceux qui souffrent ou se trouvent dans la difficulté, qu'ils sachent qu'ils font l'objet de toute mon attention, qu'ils ne désespèrent pas.

Bien Cordialement,  
Roger SILLAIRE

## nouveau bulletin municipal

A l'heure où nous devons être vigilants sur les dépenses de fonctionnement de la commune, nous avons fait le choix d'externaliser la confection du bulletin municipal afin de réaliser des économies substantielles. Vous trouverez ci-dessous le comparatif de la revue réalisée par nos soins ou à l'extérieur.

ESTIMATION DU COUT DE LA REALISATION EN REGIE DU BULLETIN MUNICIPAL	
Temps de travail - Estimation de 300 H pour la mise en page et l'impression de 2 bulletins de 12 pages : Coût = 300 X 17,47 €	5 241 €
Impression : Coût de la maintenance 12 pages couleur X 1700 ex X 2 fois par an X 0,09185	3 748 €
Coût papier : 3 feuilles A3 X 1700 X 2 fois par an = 10 200 feuilles 16,73 € 125 feuilles 16,73 X 10200 / 125	1 365 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 354 €</b>

ESTIMATION DU COUT DE LA REALISATION PAR UN IMPRIMEUR	
Mise en page : 6 bulletins de 4 pages X 400 €	2 400 €
Impression : 6 bulletins de 4 pages X 843,18 €	5 060 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 460 €</b>

Soit une économie annuelle de 2 894 €

L'économie est également faite sur le temps passé par un adjoint administratif pour la confection de cette revue. C'est plus de 300 heures de travail qui seront redéployées pour un meilleur service d'accueil du public en mairie. Cette revue est réalisée par des professionnels, ainsi le graphisme en est plus moderne et plus dynamique, le format plus grand pour une lecture plus aisée.

Nous espérons que ce changement vous agréera et nous attendons vos retours. Vous pouvez vous exprimer sur le site Internet de la commune qui lui aussi sera réactualisé : [www.ecrouves.fr](http://www.ecrouves.fr)

## quelques délibérations du Conseil Municipal

### 1 - Demandes de subventions pour :

#### - Travaux à l'école Pierre et Suzanne MATHY

Fin septembre une demande a été déposée au Conseil Général, la part de la subvention communale d'investissement s'élèvera à 30 % HT du montant des travaux.

Ces travaux concernent la restructuration interne du préau et la création d'un préau extérieur ainsi que l'extension d'une classe côté Sud.  
Coût 221 000 € TTC.

Fin novembre 2011, une autre demande de dotation d'Équipement des Territoires Ruraux a été déposée, elle pourrait s'élever à 30 % HT du montant des travaux.

Sur ces travaux nous devrions percevoir, dans deux ans, un montant, au titre du Fonds de Compensation de la TVA, correspondant à 15,48 % du montant TTC du projet.

L'autofinancement de la commune s'élèverait à 75 785 € pour un montant de 221 000 € TTC du projet.

- **Programme de voirie 2012** dont le montant est estimé à 292 642.00 € HT - 350 000.00 € TTC et consiste en la réfection importante de l'avenue Joffre. La participation du Conseil Général s'élèvera à 30 % du montant des travaux HT auquel s'ajouteront, au titre du Fonds de Compensation de la TVA, 15,48 % du montant TTC du projet.

### 2- Institution de la Taxe d'Aménagement (TA) :

La TA se substitue à la Taxe Locale d'Équipement (TLE). Elle sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Elle sera générée par toutes demandes de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux. Son mode de calcul change, toutes les surfaces closes ainsi que les places de stationnement seront incluses dans le calcul.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, institue cette taxe au taux de 3 % (même taux que la TLE). Seuls seront exonérés partiellement à hauteur de 50 % les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt aidé de l'Etat (prêt locatif social, prêt social location-accession).

## adhésion de la Ville au Relais Assistantes Maternelles et Parents (RAMP)

Lors d'une réunion d'information animée par le RAM à Ecrouves en 2011, 30 assistantes maternelles ont participé et ont souhaité bénéficier de ce service. La commune d'Ecrouves a adhéré par convention pour 3 ans au RAMP, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Les assistantes maternelles et parents employeurs utiliseront gratuitement ce nouveau service sur la ville, à raison d'une matinée toutes les 3 semaines pour un temps d'animation, entre autre. L'adhésion (2 659 €) est calculée en fonction du nombre d'enfants (277 pour Ecrouves) avec une prise en charge de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) à hauteur de 50 % dans le cadre du Contrat Jeunesse de la Ville.



Le RAMP est un lieu de ressources contribuant à améliorer la qualité de l'accueil de l'enfant (0 à 3 ans) à domicile par l'écoute d'un professionnel de la petite enfance, l'information et l'orientation des professionnels (assistantes maternelles) et des employeurs (parents). Il contribue à l'observation des conditions d'accueil sur un territoire et à la professionnalisation des assistantes maternelles. Il constitue une aide administrative sur l'emploi des assistantes maternelles (établissements de contrats, calculs du salaire, gestions des litiges,...) et une aide pédagogique (conduites d'activités, postures éducatives,...), sur rendez-vous ou par téléphone.

Les 56 assistantes maternelles, recensées sur Ecrouves, sont occupées par la garde d'un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans.

(Article complet sur le site de la Mairie)

Contact : 03 83 63 26 86 / [rampe@mairie-toul.fr](mailto:rampe@mairie-toul.fr)

Permanences téléphoniques : lundi de 9h à 11h30 / jeudi de 13h30 à 17h

Accueil sans rendez-vous : mardi de 13h30 à 17h

Activités d'éveil : jeudi de 9h à 11h (sur différents sites)

La directrice du PEJ de la ville d'Ecrouves - C. Paulet :

03 83 63 00 92 ou 06 77 48 79 25

## inscriptions chantiers jeunes/no life

Dans le cadre des actions en faveur de la jeunesse Scrofulienne, le Service du Pôle Enfance Jeunesse de la Ville organise une semaine de Chantiers Jeunes dédiée au projet de prévention santé « No life » (lutte contre la cyberdépendance) du 09 février au 17 février 2012 à l'Antenne des services de Mairie du quartier Justice, 22 rue de la Justice. Objectif : finaliser la plaquette informative axée sur l'utilisation des outils informatique et internet.

Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'accueil de la mairie. Du fait du nombre limité de places (8 jeunes), la priorité est donnée aux personnes n'ayant jamais participé aux Chantiers Jeunes.

La directrice du PEJ de la ville d'Ecrouves - C. Paulet :

03 83 63 00 92 ou 06 77 48 79 25

## travaux

**Le début d'année reste un moment privilégié pour établir le bilan de l'exercice écoulé et envisager les actions pour l'année qui commence.**

### • Les réalisations 2011 :

Les premiers mois de 2011 ont vu l'achèvement des travaux de réfection de l'éclairage public de la commune.

Le marché de voirie, passé avec la société SLD TP, a permis de réaliser les travaux suivants :

- Réfection de la chaussée du chemin du Haut qui avait été emportée par un violent orage en août 2009.
- Aménagements sécuritaires
  - à l'entrée d'Ecrouves rue des Oiseleurs
  - de la traversée de Grandménil
  - réalisation d'un plateau ralentisseur avenue Joffre pour essayer de réduire la vitesse des usagers
- Aménagement du parking et réalisation d'une rampe d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite au groupe scolaire Pierre et Suzanne MATHY.

Dans le cadre légal de la sécurisation des ouvrages de captage, de traitement et de production de l'eau potable, des clôtures ont été érigées pour protéger nos installations de toute intrusion.

Des travaux de réfection de toitures et de bardage ont été réalisés sur des bâtiments communaux, la salle associative « Madeleine », les installations des Services Techniques et un logement.

### • Les actions pour 2012 :

1 - Le Marché de voirie sera essentiellement orienté vers la réfection de l'avenue Joffre, en partenariat avec la Direction Territoriale de l'Aménagement (DITAM) et la Communauté de Communes du Toulais (CCT). En effet, dans le prolongement des travaux entrepris sur l'avenue Foch (Toul) en 2010, les travaux de réfection de la chaussée sont programmés sur l'avenue Joffre (Ecrouves) en 2012. Afin d'accompagner cette opération, nous réaliserons la mise à niveau de certains trottoirs et la mise en accessibilité des passages piétons (PMR).

2 - Une maison, acquise par la commune, sera démolie, pour l'amélioration sécuritaire du carrefour de la rue de l'Hôtel de Ville avec la rue Marceau.

3 - Des travaux d'aménagement seront réalisés à l'ensemble scolaire Pierre et Suzanne MATHY, afin d'améliorer l'accueil périscolaire, les activités de motricité, la découverte et l'initiation à l'informatique. La mise aux normes des sanitaires sera également réalisée et un préau extérieur sera construit. Il est à noter que ce dossier a été élaboré en parfaite concertation avec le corps enseignant et les représentants de parents d'élèves.

4 - Les vitraux de l'église Notre Dame recevront une protection afin de les préserver de tout nouveau vandalisme.

5 - Face à une demande croissante, le nombre de columbariums au cimetière du Centre sera augmenté.

6 - Les feux tricolores du carrefour 15<sup>e</sup> Génie - Gabriel Moulleron - Clémenceau présentent de sérieux signes de vétusté entraînant des pannes à répétition, parfois difficiles à résoudre. En partenariat avec la Ville de Toul une étude est en cours.

### • En conclusion :

Les listes des réalisations évoquées ci-dessus, en cours et à venir, sont volontairement exemptes de chiffres, afin de ne pas alourdir le propos, les données chiffrées apparaissent dans les budgets respectifs.



Jane MELLIN, 4<sup>e</sup> adjointe aux écoles

## nos écoles

L'effectif global est de 478 élèves à la rentrée de septembre 2011, pour 5 écoles et 20 classes.

Il est à remarquer que l'école MATHY a un effectif assez conséquent en classes maternelles (61 élèves sur 151 élèves). Cet effectif est suivi par la ville et l'académie. En cas de dépassements des seuils pédagogiques, le Maire utilisera les possibilités de la carte communale.

La commune subventionne une participation pour les séjours pédagogiques, et offre une sortie scolaire en fin d'année.

Elle alloue aussi 25 € par élève pour le matériel scolaire nécessaire à la rentrée, 3 € pour les chocolats de Noël ou... petits livres, et 12 € pour une entrée dans un parc, un musée, etc.

Elle octroi aussi 200 € par classe pour l'achat de matériel pédagogique et paie l'ADSL des écoles.

Les enfants des écoles du primaire ont participé à « COURIR POUR EUX ». Nous tenons à les remercier, ainsi que les enseignants et les parents volontaires.

Enfin, SAINT NICOLAS a rendu visite aux enfants des classes maternelles le mardi 6 décembre 2011 dans la matinée.

Véronique BUREAU, Conseillère municipale, membre du groupe de travail « Rénovation école MATHY »

## rénovation école MATHY

**Le quartier Bautzen se densifie.**

Pour répondre aux demandes d'inscription à l'école primaire Mathy, nous avons ouvert deux classes en 2008, en :

- Installant une classe dans la salle de motricité
- Utilisant le préau pour toutes les autres activités: motricité, périscolaire, bibliothèque, atelier d'arts plastiques, récréation ...

Cette solution de dépannage ne peut être pérenne.

Nous avons deux choix possibles :

- Construire une nouvelle école dans le quartier.
- Procéder à des travaux d'agrandissement, de rénovation et d'aménagement à l'école Mathy.

**Soucieux de l'amélioration des conditions d'accueil des enfants, à moindre coût, nous avons décidé de réaliser les travaux nécessaires à l'école Mathy, ceux-ci seront réalisés sur les fonds votés au budget 2011.**

## repas des seniors

du 26 octobre 2011



123 Seniors et conjoints non ayants-droit ont participé au repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale. Il est à noter une augmentation par rapport à l'année 2010.

Le plaisir de chacun de se retrouver autour d'un bon repas était évident, la bonne humeur régnait autour des tables et l'orchestre scrofoulien Jean-Claude DANIEL a apporté une note joyeuse.

Les danseurs ont eu plaisir à se retrouver sur la piste.



Tout au long de l'année, le CCAS a été sollicité pour des aides alimentaires. Celles-ci ont été en augmentation du fait de la crise ressentie par les ménages, notamment les femmes seules avec des enfants (4 300 € ont été octroyés depuis janvier 2011).

### • Rappel des permanences CCAS :

- le mardi en mairie de 9h à 11h30 (en cas d'urgence : téléphoner au 03 83 43 11 02).

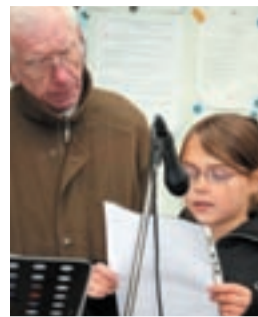
- le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois à l'espace social - 22, rue de la Justice : se rendre directement sur place ou prendre rendez-vous au secrétariat du CCAS.

## Violences conjugales :

Trop de femmes subissent encore des violences de la part de leur conjoint. Une permanence se tient à l'écoute des femmes battues - Rue de Hamm à Toul : tous les lundis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Ce n'est pas facile de franchir le pas, il faut oser et savoir se confier, le meilleur accueil leur est réservé. Je suis à votre écoute en mairie : prendre rendez-vous auprès de Mme Bouriot - Secrétariat du CCAS - Tél. 03 83 43 11 02.

## cérémonie du 11 Nov. 2011

Texte lu lors de la cérémonie  
du 11 Novembre 2011



Kateline Nicolas  
lit le message de l'UFAC



### Le Poilu.

Dans la vie, il est des choses qui marquent et que l'on n'oublie pas.

Au hasard de ces noms finement ciselés dans la pierre de notre monument commémoratif, et qui nous rassemble aujourd'hui, Désiré Bastien, enfant d'Ecrouves est né le 4 décembre 1895, il est mort pour la France le 3 novembre 1915 dans l'ambulance qui le menait à l'hôpital. Il faisait partie du 156<sup>e</sup> Régiment d'infanterie basé à Ecrouves, il avait tout juste vingt ans.

Le poilu était avant tout un homme, qui adorait sa femme et ses enfants, dont il aimait vous montrer la photo. Le poilu n'était pas un assoiffé de sang, il a souffert tout ce qu'il est possible d'imaginer, mais surtout de l'incompréhension et de l'oubli.

On songe au poilu, chaque automne, le jour du 11 Novembre, quelques minutes, devant ce monument aux morts, et puis pour un an, on le relègue aux oubliettes.

C'est pour rendre hommage à sa mémoire et surtout à ceux qui reposent dans nos cimetières que je vous relis ces lignes.

Poème de René Nouveau lu par Michel Poirson :

### C'était pourtant la belle époque :

*Mais la guerre éclata et naquit le poilu  
Un nom superbement accueilli par l'histoire  
A nos yeux, un héros, un élu  
Qui resplendissait, auréolé de gloire.*

*Que de fois, nous le vîmes arriver au village,  
Pousse cailloux, combattant d'un autre âge,  
Capote raidie d'une argile tenace,  
Tout harnaché de cuirs, portant le lourd barda,  
Appuyé sur la canne à tête de naja.  
Et des combats gardant trop pénible trace.*

*Au repos il venait de la Woèvre glaiseuse,  
De Mormarre, de Flirey, des hauts de Meuse  
Aspirant au repos du guerrier,  
Intermède attendu en la vie de troupiér.*

*Le colonel reçut pli secret un matin.  
Le régiment dés lors alla vers son destin.  
La troupe remontait en ligne  
Et les hommes songeaient à conjurer la guigne :  
Ils chantaient, gouaillaient tout au long du chemin  
Avec quelques regrets du petit patelin,*

*Cependant qu'au-delà de la forêt la Reine,  
La bataille s'enflait sur le front de Lorraine  
Et qu'au bois le Prêtre, à Limey, Apremont,  
Les combats reprenaient et sonnait le canon.  
En ligne, le poilu revivait sa misère  
La cagna, les obus et son affreux calvaire.*

## déclaration du groupe de la majorité municipale

En date du 26 septembre 2011, une majorité d'élus de la liste « Ecrouves ensemble », liste portée par le Maire de la commune a décidé de se déclarer « Groupe de la Majorité Municipale ».

La Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité, nous donne la possibilité de nous exprimer dans le bulletin municipal ainsi que sur le site Internet de la commune.

Il nous paraît important de pouvoir informer et rendre des comptes, reflétant la réalité du terrain, aux habitants d'Ecrouves, et de pouvoir rétablir la vérité des faits sur nos actions.

Cette expression se veut la plus constructive possible, sans esprit de polémique, avec une visée essentielle : démontrer que nous tenons les engagements qui nous ont permis d'être élus, même si tout n'a pas été réalisé et qu'il reste beaucoup à faire.

Cette rubrique s'adresse également à vous, vous pouvez nous interroger sur nos actions et nous solliciter. Elle a pour but le rendu compte de nos actions et nous permettre d'avancer pour le bien-être de tous.

